



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO E-011

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 16 février 2022, le *Règlement numéro E-011 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 1 100 000 \$*. Ce dernier a été approuvé par les personnes habiles à voter intéressées par le tenue d'un registre du 17 février 2022 au 4 mars 2022 et a reçu l'approbation ministérielle le 6 avril 2022.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 20 avril 2022.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE